

Rédacteur : Anne Pirotte

Vientiane, le 10 octobre 2016

## Compte rendu du conseil d'établissement de 10 octobre 2016

### Présents :

Administration : Jérôme Dubois-Mercent, COCAC ; Sébastien Mathey, Proviseur ; Saïd El Moutaoukil, DAF ; Anthony Aubert, CPE ; Dominique Goduel, Directeur du Primaire.

Représentants des personnels ; Catherine Barret ; Vanna Naphaivong ; Rémi Salomon et Mylene Serre.

Représentants des usagers : représentants des parents Anne Pirotte ; Vilayvanh de Peyrelongue et Serge Doussantousse.

**Invités** : Vilayvanh Lefebvre, présidente du COGES ; Nousone Sreng, secrétaire du COGES

12 participants sur 15 sont présents, le quorum est atteint. Le conseil d'établissement peut se réunir de façon valable. Désignation du secrétaire de séance : M. Anne Pirotte pour les usagers.

### 1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est **adopté à l'unanimité**.

### 2) Approbation du compte rendu de la réunion précédente du conseil d'établissement du 27 juin 2016

Le compte-rendu de la dernière réunion est **adopté à l'unanimité**.

### 3) Carte des résidents 2017-2018

L'établissement peut demander des ouvertures, fermeture ou maintien de postes d'enseignants ayant le statut de résidents. Deux postes ont été créés il y a deux ans, mais il faut savoir que c'est une opportunité rare. Un poste de résident a un coût inférieur pour l'établissement à celui d'un poste en contrat local, puisqu'il est en partie pris en charge par l'AEFE. Un poste de résident peut aussi permettre de fidéliser des titulaires non-résidents (TNR) déjà présents dans l'établissement ou de recueillir des candidatures d'autres postulants de qualité. Le recrutement se fait sur proposition de la commission locale, avalisée par l'AEFE.

À titre d'information, 13 des 16 enseignants employés à l'école primaire sont titulaires. En secondaire, ils sont 4 sur 27.

Deux propositions sont faites:

- 1) Demander l'ouverture de deux postes, en priorité un poste en SVT, ainsi que d'un poste en EPS, tout en sachant que les priorités peuvent être ajustées par l'AEFE.
- 2) Transformer le poste de lettres en poste de lettres classiques quand ce poste se libérera, de manière à assurer l'enseignement du latin.

Les deux propositions sont **adoptées à l'unanimité**.

#### 4) Présentation du plan de formation continue 2016-2017

Les établissements conventionnés avec l'AEFE doivent dédier 1% de la masse salariale à la formation continue. C'est une obligation de l'AEFE, ce qui représente un budget d'environ 27 000 USD. Sur base des demandes formulées par les enseignants et de leur intérêt pour les sujets proposés dans la zone, la participation de 16 stagiaires est proposée dans le plan envoyé en document préparatoire. La plupart des formations (sauf deux) font partie du plan régional de formation (PRF).

Pour répondre à la question d'un parent, l'enseignement par des moyens numériques fait partie des stages proposés. Des formations en ligne sont également possibles, comme c'est le cas en physique cette année.

Comme l'école a acquis le matériel nécessaire pour participer à des visioconférences, il devrait aussi être possible à l'avenir de diminuer les coûts des formations, l'essentiel du budget étant actuellement affecté aux déplacements.

Un feedback est prévu à tous les enseignants au retour des stagiaires. Des opportunités sont également mises en place pour partager entre enseignants les acquis de formations antérieures.

Le plan de formation continue **est voté à l'unanimité**.

#### 5) Présentation des projets pédagogiques 2016-2017

Des documents préparatoires ont été envoyés aux membres du conseil d'établissement:

(a) résumant les 45 projets de maternelle au CM2 par catégories. Certains projets ne requièrent pas de financement, de sorties ou de nuitées en dehors de Vientiane. Les 15 projets requérant des budgets représentent un total de 3 500 USD. Certains projets concernent des classes spécifiques, d'autres correspondent à des projets inter-cycles.

(b) détaillant les 35 projets pour l'école secondaire représentant un besoin de financement de 53 000 à 54 000 USD, dont environ 35 000 USD à charge des familles. Le budget restant doit être mobilisé soit par le sponsoring soit financé par le projet d'établissement. Le projet le plus coûteux est de loin celui du jumelage des secondes avec une classe de Montpellier (26 500 USD).

Le Proviseur rappelle quelques principes:

- 1) Principe de non discrimination: dans le cas où les fonds nécessaires pour un projet n'auraient pas pu être collectés, le projet est annulé (il n'est pas question que certains élèves participent et d'autres pas).
- 2) Une charte relative aux voyages a été votée l'an dernier qui cadre bien les voyages et leur organisation.
- 3) Les voyages prévus dans le cadre du périscolaire comme les compétitions de natation à l'étranger ne peuvent être financés par l'établissement.

Vu l'absence de grandes firmes au Laos, la recherche de sponsors se révèle chaque année particulièrement difficile. 18 000 USD ont été récoltés par ce biais l'an passé. Après l'évocation par un parent de la possibilité d'utiliser "Fiver", le proviseur indique que les essais de crowd funding l'an dernier se sont montrés peu concluants. La tombola par contre avait été assez fructueuse. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour appuyer la commission sponsor.

Différentes questions sur le contenu des projets de la part des parents résultent dans une invitation à essayer autant que possible d'intégrer des références à la culture locale (ethnies, chant, musique, danses,

etc.) et aux infrastructures nationales existantes pour les recherches documentaires comme la bibliothèque nationale, celle du lycée de Vientiane, la bibliothèque de l'art de la culture.

Les propositions de projets pédagogiques **sont adoptées à l'unanimité.**

## **6) Présentation de la rentrée / Programme de l'association sportive**

**A- Les effectifs** de cette année sont en croissance de 4% par rapport à la même période l'an dernier pour un nombre de classes équivalent. Le nombre d'élèves par classe a par conséquent augmenté, avec des classes plus chargées en primaire (surtout en CM2). Un effort particulier a été fourni pour augmenter le nombre de groupes en langues, de manière à diminuer les effectifs pour cette matière, de manière à donner des opportunités pour les élèves de s'exprimer. La croissance des effectifs pour les 10 dernières années est de 5.69% par an en moyenne.

La proportion d'élèves français diminue, tandis que celle des Laos augmente et celle des étrangers tiers reste stable. Pas d'implications financières donc dans la mesure où les frais de scolarité sont équivalents pour les Français et les Laos. Les écoles internationales étant saturées, des opportunités existent pour intégrer davantage d'élèves de la communauté internationale, qui paient également des frais de scolarité supérieurs, ce qui aura des implications sur la stratégie de marketing de l'école.

**B- Réforme du collège/lycée:** les différents changements sont les suivants:

- Une demi-journée d'accompagnement personnalisé en collège est prévue mercredi sur la base du choix d'ateliers par les élèves. Chaque élève pourra formuler 3 vœux.
- Le choix de la langue vivante 2 (LV2) peut s'effectuer dès la classe de 5ème.
- L'enseignement du latin introduit au collège s'étendra progressivement jusqu'à la fin du lycée.
- Le cycle 3 à cheval sur l'école primaire et le collège demande une évaluation continue selon un système sans notes en 6<sup>e</sup> (les notes reprennent en 5<sup>e</sup>). Les développeurs de l'outil informatique ne sont pas prêts pour l'instant mais cela devrait venir prochainement.
- Lycée: Enseignement d'exploration "littérature et société" introduit en seconde.
- 23 élèves sur 36 ont choisi l'option européenne en seconde.

**C- Les remplacements des professeurs absents** est maintenant facilitée par la constitution d'un fichier de personnes ressources. En conséquence, presque tous les enseignants du primaire ont été remplacés. La situation est un peu moins bonne dans le secondaire, mais une procédure de systématisation des remplacements est en place depuis la rentrée et montre son efficacité.

**D- EABEP: élèves à besoins éducatifs particuliers.** Une circulaire de l'AEFE a été émise à ce sujet en début d'année. L'école avait déjà pris des initiatives et accentué ses efforts dans ce sens. Un dispositif de suivi pluri-annuel a été mis en place pour les élèves en grande difficulté. Ils sont identifiés et suivis depuis l'an passé.

**E- Elèves non-francophones.** La population de l'établissement évolue et le besoin d'accueil pour les élèves non francophones s'accroît. En conséquence, le dispositif FLESCO (enseignement du français langue étrangère) a été renforcé.

**F- Association sportive (AS).** À distinguer du périscolaire dans la mesure où les heures dédiées à l'AS sont intégrées dans l'horaire d'un professeur de sport à raison de 3 heures par semaine. Pour un coût annuel forfaitaire de 60 USD, un élève a accès aux les activités de l'AS. Deux activités sont actuellement proposées:

- Le basket pour les collégiens. Cette activité s'intègre dans une dynamique de compétitions inter-écoles ; entre les écoles internationales avec le championnat VSSA (Vientiane School Sport Association) mais aussi en projet avec des écoles laotiennes.
- Le badminton pour les lycéens. En effet, il s'agit d'une option proposée au bac en épreuve ponctuelle. La moitié des 14 élèves de l'AS badminton sont des optionnaires au baccalauréat. L'enseignant d'EPS souhaite créer un championnat VSSA dans cette discipline.

Le programme de l'AS est voté à l'unanimité.

## 7) Point cantine / grippe

### A- Cantine

Noussone, représentante des parents à la commission cantine et membre du COGES fait le point.

- Un nouveau prestataire a été sélectionné pour une période d'un an. Trois candidats avaient déposé leur dossier. La période d'un an a été choisie afin de relancer l'appel d'offres si le prestataire ne convenait pas.
- Une seule réaction de parents a été reçue depuis le début de l'année, ce qui est plutôt bon signe.
- Un logiciel a été mis en place, qui génère un rapport quotidien sur la gestion de la cantine et fournit la liste des élèves qui y ont mangé.
- Cette année, les élèves des classes élémentaires sont séparés des collégiens. Les CE1 et CP sont servis à table.
- Trois parents volontaires se sont proposés pour la commission cantine.
- Le prestataire est à l'écoute, un dialogue constructif s'est mis en place. Les gâteaux industriels vendus en début d'année ont été rapidement remplacés par des produits maison autorisés par le contrat.
- Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement organisées de manière informelle à l'école par les membres de la commission cantine qui viennent manger à l'école.
- Les parents ont le projet de travailler sur le choix des fournisseurs et la traçabilité des produits dans l'objectif d'assurer leur qualité. Un repas bio par mois est imposé au prestataire. Les fruits et légumes seront si possible bio. Une filière bovine bio est en train de se mettre en place. Recherches en cours pour l'approvisionnement en poulets. Au lieu des glaces industrielles, les glaces proposées sont les glaces artisanales de Paradise. L'objectif est d'essayer d'aller de l'avant dans un premier temps, sans impact sur les prix. Un autre parent indique la possibilité (et la facilité) de trouver du riz certifié biologique produit localement qui pourrait être imposé au prestataire. C'est assez facile à organiser dans la mesure où le riz se conserve.
- En accord avec le cahier des charges du prestataire, les employés de la cantine portent systématiquement des gants et des charlottes, la nourriture doit être préparée sur place. Les repas préparés à Tha Deua sont apportés à Simuang dans des boîtes bien fermées. Les parents de la commission cantine vont examiner les autres transferts éventuels que certains semblent signaler.
- D'autres réflexions sont en cours sur la possibilité de moderniser l'équipement pour une meilleure hygiène (lave-vaisselle professionnel à haute température, robinet à pédale...).
- Un autre parent indique que la mise en place d'instructions de travail pour le personnel pourrait également se révéler fort bénéfiques.

La question est posée par le COCAC sur la nature des produits vendus et l'hygiène en vigueur du côté des autres vendeurs de snacks au sein de l'établissement. Les deux autres vendeuses doivent respecter les mêmes instructions que le prestataire.

Pour rappel, les comptes rendus de la commission cantine figurent sur le site web de l'établissement. Les membres de la commission cantine sont assez occupés et ne comptent pas communiquer davantage faute de temps. Tout parent qui souhaite poser une question ou signaler des dysfonctionnements est invité à contacter la commission cantine dont l'adresse e-mail a été partagée 4 fois dans le journal "au fait" depuis le début de l'année.

## **B- Grippe**

Une épidémie de grippe a sévi au sein de l'établissement qui a pris conseil auprès de l'Institut Pasteur pour gérer la situation au mieux. Des gels hydro-alcooliques ont été achetés, des masques distribués à l'ensemble des élèves et au personnel (y compris celui de la cantine), le nombre de cas répertorié et suivi dans le temps. Les climatiseurs et les salles de classe ont été nettoyés au vinaigre. Les poignées de portes ont aussi fait l'objet de nettoyage régulier. Après un pic d'absences d'abord dans le secondaire ensuite à l'école primaire, on voit le bout. La maternelle a dû être fermée, avec un pic d'absences de 50%.

## **8) Questions diverses**

### **A- Dans les médias**

Une excellente émission vient de passer sur RFI, intitulée "Enfants et écrans où en est-on?". Elle s'interroge sur le sujet suivant: "Télévisions, smartphones, ordinateurs : quelle influence les écrans ont-ils sur les enfants, sur leur développement cognitif, leur réussite scolaire et le développement de leur personnalité ?" Son contenu semble très pertinent en général et certainement dans le contexte lao.

Les représentants des parents proposent de transmettre cette information aux parents, par exemple via le journal "au fait". Le podcast de l'émission peut être téléchargé à partir de la page suivante: <http://www.rfi.fr/emission/7-milliards-voisins/podcast>  
(voir le 6 octobre).

Un autre sujet potentiel: "le tabac et les jeunes" "*Chaque jour, dans le monde, entre 80 000 et 100 000 jeunes deviennent dépendants du tabac. Si la tendance actuelle se confirme, 250 millions d'enfants mourront à terme de maladies liées au tabac. Aujourd'hui, le tabagisme est à lui seul la principale cause de décès évitables dans le monde. La consommation de tabac chez les adolescents est un problème de santé publique majeur dans le monde. Comment éviter la première cigarette, et rendre ce produit moins séduisant auprès des jeunes ? Comment arrêter de fumer ?*"  
<http://www.rfi.fr/emission/priorite-sante/podcast>  
(voir l'émission du 3 octobre).

La proposition est acceptée. L'information sortira à la rentrée.

### **B- Cantine**

Les parents se demandent ce que le service offert par la cantine garantit en termes de qualité. Par exemple, y a-t-il des exigences claires de la part de l'école sur la composition des repas, les conditions d'hygiène...? Il était question à un moment de demander à la cantine de servir uniquement du riz certifié dans le cadre de l'agriculture biologique. Cela a-t-il été appliqué?  
Le point cantine a été discuté globalement avant les points divers.

### **C- Livret d'accueil - Communication avec les parents**

Les parents réitèrent leur disponibilité pour indiquer les attentes des parents à l'égard de ce livret et, si l'école le souhaite, pour participer à sa rédaction.  
Des livrets similaires semblent avoir été rédigés par d'autres écoles dans la région et pourraient servir d'inspiration.  
Certains nouveaux parents indiquent qu'ils sont un peu perdus vis-à-vis des nombreux acronymes utilisés dans les communications en début d'année.

Ils se demandent aussi quand les enfants ont accès à la bibliothèque et à qui ils doivent s'adresser en tant que parents quand ils ont une question (professeur, professeur principal, parent représentant, secrétariat, direction?).

Ils aimeraient aussi mieux appréhender les valeurs et la vision de l'école française qui diffèrent notamment de celles des écoles anglo-saxonnes ou lao, et les attentes de l'école vis-à-vis des parents (quelle complémentarité entre le rôle de l'école et celui des parents?)

Une proposition de sommaire est transmise à la direction du primaire responsable de ce projet. Le travail de rédaction a débuté. Les parents indiquent leur disponibilité pour contribuer à ce travail.

La réunion se termine à 21 heures.

Le prochain Conseil d'Établissement est prévu pour le 19 décembre.